



Le Bulletin Municipal

19340 Monestier Merlines

Numéro 9
Octobre 2009

Réunion cantonale du 18 Septembre

Le 18 Septembre dernier, une réunion cantonale était organisée à Eygurande. Sous l'égide de Monsieur le Préfet de Corrèze (Alain Zabulon) et de Monsieur le Président du Conseil Général (François Hollande), les maires (ou leur représentant) des dix communes du canton, ainsi que des membres du Conseil Général, la Direction de l'Equipement, la Direction du collège de Merlines et la presse étaient réunis dans la salle des fêtes d'Eygurande.

Le Président du Conseil Général a tout d'abord expliqué les deux axes majeurs du département, à savoir d'une part la création de l'Unité pour Malades Difficiles au Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, source de travaux et d'emplois et d'autre part le développement routier (voirie départementale). Les moyens alloués en 2010 seront probablement inférieurs à ceux alloués en 2009. Cependant, l'accent doit être mis sur la contractualisation d'un programme pour les jeunes (surtout en termes d'emploi), sur l'amélioration des structures d'accueil du tourisme et sur l'attraction d'une nouvelle population.

Le Préfet a ensuite précisé des éléments relatifs aux orientations de l'Etat. La Corrèze a connu une augmentation de 28 % du chômage depuis Juillet 2008. Les PME ont cependant démontré une forte capacité de résistance à la crise et certaines prévoient des embauches ou des investissements, en vue de la reprise économique. Le projet le plus important sur la région dans le cadre du plan de relance de l'économie concerne le CHPE. A noter aussi que toutes les filières agricoles sont touchées et que le Préfet s'engage à préserver les outils de régulation de la Politique Agricole Commune. Concernant la voirie, l'Etat a délivré une dotation globale d'équipement de l'ordre de 145 000 € en 2008 contre 177 000 € en 2009. L'Etat encourage également le développement des écoles numériques rurales.

Chaque commune a par la suite présenté les réalisations de 2009 et les projets à venir. Pour la commune de Monestier Merlines, voici les éléments évoqués :

Réalisations 2009 :

- Achat d'une étrave,
- assainissement de la mairie,
- agrandissement du cimetière,
- création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir,

- changement des fenêtres de la mairie et du logement situé à l'étage,
- renforcement et assainissement des CR3 et CR4,
- réfection de la clôture de la salle polyvalente.

Projets :

- Fin de l'opération concernant le cimetière,
- construction de la nouvelle mairie,
- plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- aménagement de terrains (réseaux) à l'Abeille pour de futures habitations,
- réfection de ponts et d'une route,
- aménagement de la mairie actuelle en 2 ou 3 logements.

La réunion s'est achevée sur une note positive du Directeur du Collège de Merlines : cette année, 80 élèves sont accueillis et les années à venir devraient voir le nombre d'élèves atteindre 92.

Pour clôturer la rencontre, le Conseil Général a offert un verre de l'amitié, après la traditionnelle photo de groupe.



Deux points à souligner : des aides financières pour les parents d'enfants nés après le 1^{er} Septembre 2006 (un courrier sera adressé aux familles concernées et les informations sont disponibles en mairie) et des aides pour la rénovation de façades.

Ces réunions cantonales ont lieu une fois par an et permettent de discuter des projets et des difficultés rencontrées par les communes avec les représentants du Département et de l'Etat. Il s'agit donc d'outils indispensables de dialogue et de communication.

Réunion du Conseil Municipal du 11 Septembre 2009



Les Conseillers Municipaux se sont réunis le 11 Septembre pour évoquer de nombreux points concernant la gestion de la commune. Outre la répartition pour les nombreuses invitations ou réunions prévues, les Conseillers ont abordé les travaux de la commune (réception du cimetière, réception de la route de Neuville), l'étude des trois propositions d'esquisse pour la nouvelle mairie, la préparation du repas des aînés, l'organisation des journées du Patrimoine (19 et 20 Septembre) pour lesquelles l'Eglise de Monestier Merlines était ouverte au public. Par ailleurs, deux délibérations favorables ont été accordées pour des demandes de certificat d'urbanisme. Divers points ont finalisé la réunion : achat d'un défibrillateur (obligatoire avant 2010), mesures communales face à la grippe A (affichage en mairie et si la France passe en niveau 6, annulation de toutes les locations de la salle des fêtes pour éviter les regroupements), tempête du 1^{er} Août, autorisation de travaux Chez Brillaud pour faciliter l'accès au réseau d'eau et d'électricité pour une famille qui construit son habitation, réponse à un courrier d'une habitante de la commune.

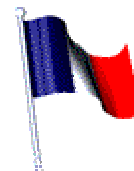
La prochaine réunion est fixée au 16 Octobre pour notamment choisir l'architecte qui travaillera sur la nouvelle mairie, présenter le travail du groupe de conseillers qui établit le dossier concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et le compte-rendu de diverses réunions qui ont eu lieu.

Nouvelle mairie : où en est-on ?



Quatre architectes avaient été contactés par Béatrice Guillou, en charge de ce dossier, pour réaliser les plans de la nouvelle mairie. Trois d'entre eux ont fourni une esquisse pour la réunion du Conseil Municipal du 11 Septembre. Le choix s'avérant difficile, les architectes concernés ont été conviés à la mairie pour défendre leur projet (25 et 29 Septembre). Le 16 Octobre, lors de la réunion du Conseil Municipal, le choix définitif a été réalisé : le cabinet Gamma Centre (Issoire) a été retenu. Il s'agira alors de peaufiner les plans pour un démarrage des travaux vers Mai 2010. Affaire à suivre !

Correspondant défense (suite et fin)



Les domaines d'action du correspondant défense :

- Informers ses concitoyens des activités défense en France et à l'étranger :
Il doit bien connaître les acteurs défense dans son environnement géographique ainsi que les modalités d'accès aux emplois civils ou militaires de la défense (préparations et réserve militaires).
- Etre sensibilisé aux étapes du parcours citoyen :

Dès l'âge de 16 ans, tout jeune (fille ou garçon) est obligatoirement recensé dans sa commune pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Cette journée est organisée par le centre du service national de Limoges pour les 747 communes du Limousin. Elle a lieu à Limoges, Guéret, Brive ou Tulle. Durant cette journée, les jeunes reçoivent une information sur les questions de défense ainsi qu'une initiation au secourisme. Un certificat de participation à la JAPD est nécessaire pour l'inscription à divers examens, y compris celui du permis de conduire. D'autre part, ces jeunes reçoivent en classes de 3^{ème} et 1^{ère} un enseignement de défense par les professeurs d'éducation civique, juridique et sociale.

- *Devoir de mémoire, la reconnaissance, la solidarité :*

L'enseignement de la défense est étroitement lié à l'histoire de notre pays étudiée dans le cadre des cours d'histoire. Les jeunes générations doivent se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour leur liberté et participer aux commémorations nationales.

Les correspondants défense disposent d'un espace spécifique sur le site Internet du Ministère de la Défense.

Présentation des conseillers municipaux



Episode 6 : Renée Maillot

Renée Maillot est née le 1^{er} Novembre 1949, à Saint Denis (93). Elle est mariée à Germain avec qui elle a eu trois enfants (Béatrice, Jean-Christophe et Eric) et cinq petits enfants. Jeune retraitée agricole, c'est son deuxième mandat en tant que conseillère municipale. La famille Maillot habite le village de La Vervialle depuis plusieurs générations.

Renée participe à plusieurs commissions :

- titulaire au Comité Syndical de l'Abeille, à la commission des travaux,
- titulaire au Comité Syndical de la Diège à Ussel et des travaux sur les énergies renouvelables,
- titulaire au Comité Syndical Clidane Chavanon et des appels d'offres et travaux,
- titulaire au Parc Naturel Régional,
- titulaire au Syndicat de Millevaches en Limousin,
- déléguée au Syndicat forestier,
- et plus spécifiquement sur la commune : animations, office de tourisme, sécurité des personnes handicapées, suppléante aux appels d'offres.

D'autre part, Renée aime la pêche et les promenades en forêt.

Enquête « Handicap santé »

L'INSEE effectue, entre le 5 Octobre et le 19 Décembre 2009, une enquête sur la santé et le handicap auprès des personnes hébergées dans un établissement sanitaire, médico-social ou social. L'objectif de cette étude est de mieux connaître les difficultés rencontrées par les personnes malades ou en situation de handicap dans leur vie quotidienne.

Les données ainsi collectées permettent de mieux cibler les politiques publiques. C'est pourquoi cette enquête bénéficie notamment du soutien des associations nationales de personnes en situation de handicap.

Dans la commune, quelques personnes hospitalisées seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec elles et sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat



Qui sont les bénéficiaires ?

Les propriétaires de logements ou de bâtiments vacants, destinés à être transformés en habitation.

Quelles aides ?

Pour les propriétaires occupants, le taux de subvention peut varier de 20 à 50 % du coût total de l'opération hors taxes, variant selon le statut du propriétaire, la nature des travaux et les financeurs.

Pour les propriétaires bailleurs, le taux de subvention peut varier de 20 à 60 % du coût total de l'opération hors taxes, plafonnée à 500 € du m² de surface habitable fiscale, selon la localisation du logement.

Le Parc naturel Régional de Millevaches accorde des aides supplémentaires en cas d'utilisation d'énergies renouvelables, de mise en valeur patrimoniale d'une maison d'habitation ou de restauration d'un élément du petit patrimoine.

Plus d'informations en appelant au 05 55 95 35 63 ou sur habitat@pnr-millevaches.fr.

Site Internet : www.pnr-millevaches.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 30 Juin 2010.

Réforme de la taxe professionnelle : principales conséquences

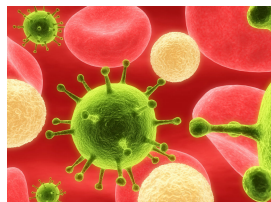
(d'après la réunion de l'Association des Maires de Corrèze du 25/09/2009)

Les communes percevront, en lieu et place de la taxe professionnelle, une cotisation locale d'activité, basée sur la valeur locative foncière des établissements situés sur leur territoire.

Pour compenser une partie de cette perte, les communes bénéficient des produits fiscaux suivants :

- la part de taxe d'habitation perçue actuellement par les départements,

- la part de taxe foncière sur le bâti perçu actuellement par les régions,
- la part de taxe foncière sur le non bâti (non agricole) perçue actuellement par les départements et les régions,
- la part des frais de gestion restituée par l'Etat.



La grippe A (H1N1) : que fait la commune ?

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 Septembre, les conseillers se sont interrogés sur les mesures à prendre dans le cadre de la grippe A (H1N1).

Il a été convenu que des affiches seraient apposées à la mairie pour informer les habitants et qu'en cas de déclenchement du niveau 6 au niveau national, toute location de la salle des fêtes serait annulée pour éviter le regroupement de personnes. La municipalité encourage chacun à renforcer les règles d'hygiène pour limiter les risques de contamination : le lavage des mains est essentiel.

Recensement de l'agriculture 2010

(D'après une lettre du Préfet de la Corrèze en date du 07/09/2009)

Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche réalise fin 2010 – début 2011 un nouveau recensement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire national.

Cette opération qui a lieu tous les 10 ans est un outil de connaissance objectif et neutre de l'agriculture française et de ses évolutions. Chaque agriculteur sera interrogé individuellement sur la structure de son exploitation. Pour cela, il est indispensable d'établir la liste des exploitations à enquêter. A ce titre, une commission consultative communale sera réunie en mairie entre le 1^{er} Septembre 2009 et le 31 Janvier 2010.



A noter : la santé du Maire s'améliore.

Décès

Eric Gaudin, Le Bourg, nous a quittés le 10 Septembre.
Roger Geneix, Veyrières, a disparu le 17 octobre 2009.
Toutes nos pensées vont vers les familles et les proches.

Les Dictons du numéro 9

« Bien malin celui qui rentre son bois à la Saint Crépin »
« Oies batailleuses présagent année venteuse »

Dates importantes :

25 Septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis. La Mairie était pavoisée à cette occasion.

11 Novembre : cérémonie à la mairie, à midi.

21 Novembre : repas des aînés à midi (inscriptions avant le 12/11)

Rédaction : B Guillou

Mairie de Monestier Merlines

Téléphone : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Ouverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14h00 à 19h00